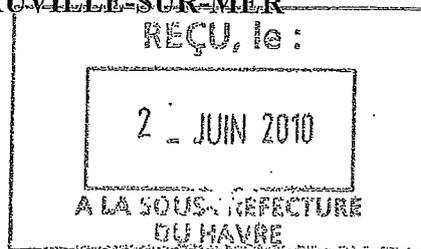


EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE DE CAUVILLE-SUR-MER

Nombre de Conseillers
en exercice : 14
présents : 10
votants : 14
Date de convocation : 18/05/2010



SEANCE DU 27 MAI 2010

L'an deux mille dix, le vingt sept mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian GRANCHER, Maire.

Présents : M. Christian GRANCHER, M. Patrice DE MERBITZ, Mme Agnès CAREL, MM. Christian HEROUARD, Didier LEROUX, Bernard PIT, Dominique PREUD'HOMME, Pascal REMONT, Mme Anabelle THIBAUT, M. Hervé TRANCHAND.

Absents excusés : Mme Denise PAILLETTE donnant pouvoir à M. DE MERBITZ.
M. Richard LANGLOIS donnant pouvoir à M. HEROUARD.
M. Dominique DEPERROIS donnant pouvoir à M. PREUD'HOMME.
M. Eric MORISSE donnant pouvoir à M. REMONT.

OBJET DE LA DELIBERATION

DELIBERATION 2010/0048

TARIF DES CONCESSIONS - ANNEE 2011

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le tarif des concessions n'a pas été revalorisé depuis 2006, et propose donc de fixer le tarif pour l'année 2011 comme suit :

<u>CONCESSION 30 ANS</u> :	Adulte	120 €
	Enfant	52 €
<u>CONCESSION 50 ANS</u> :	Adulte	205 €
	Enfant	86 €
<u>VACATION</u>		25 €

Pour mémoire, le tarif des vacations a été fixé à 25 € par délibération n° 2009/0024, suite à la réforme de la législation funéraire.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
 DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 de la COMMUNE DE CAUVILLE-SUR-MER**

Nombre de Conseillers

en exercice : 13

présents : 12

volants : 12

Date de convocation : 22/11/2011**SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2011**

L'an deux mille onze, le vingt-neuf novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian GRANCHER, Maire.

Présents : M. Christian GRANCHER, Mme Denise PAILLETTE, MM. Patrice DE MERBITZ, Richard LANGLOIS, Christian HEROUARD, MM. Dominique DEPERROIS, Didier LEROUX, Eric MORISSE, Bernard PIT, Dominique PREUD'HOMME, Pascal REMONT, Hervé TRANCHAND.

Absente excusée : Mme Agnès CAREL

OBJET DE LA DELIBERATION

DELIBERATION 2011/0089

**CIMETIERE – CONCESSIONS EN COLOMBARIUM ET
 EN CAVES URNES – DUREES ET TARIFS 2012**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, dans le cadre de la deuxième phase d'aménagement du centre bourg, il est prévu la requalification du cimetière avec la création d'un colombarium, de caves urnes et d'un jardin du souvenir.

Il convient donc de fixer les durées et tarifs applicables aux concessions accordées.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal décident de fixer les durées et tarifs comme suit :

COLOMBARIUM

15 ans
 30 ans
 50 ans
 Plaque



CAVES URNES

15 ans	150 €
30 ans	250 €
50 ans	350 €
Plaque	150 €

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,

